

## **Fondation Notre-Dame**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris  
Fondation reconnue d'utilité publique  
N° Siren : 393 739 594

**Attestation du commissaire aux comptes relative  
aux comptes annuels de l'exercice clos  
le 31 décembre 2013  
de la **Fondation abritée du Mont Saint-Michel****

**Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels  
de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la Fondation abritée du  
Mont Saint-Michel**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée du Mont Saint-Michel, nous avons établi la présente attestation relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de cette Fondation établis sous votre responsabilité et joints à la présente attestation.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à apprécier la concordance des chiffres indiqués dans les comptes annuels ci-joints à la présente attestation pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 avec les données issues de la comptabilité analytique de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée du Mont Saint-Michel.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité analytique de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée du Mont Saint-Michel.

*Fait à Courbevoie, le 16 mai 2014*

Le Commissaire aux Comptes

**M A Z A R S**

---

Serge CASTILLON



# FONDATION NOTRE DAME

## BILAN 2013 Fondation du Mont St Michel (en €)

ACTIF	2013		2012		2013		2013		2012	
	Valeur Brute	Amort & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	Fonds Associatif	PASSIF	Fonds Associatif	PASSIF	Valeur Nette avant affect. Réserve	Valeur Nette avant affect. Réserve
<b>COMPTES DE LIASON</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>										
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>										
- Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</b>	5 171	0	5 171	4 596	5 171	4 596	13 503	13 503	5 336	5 336
- Donateurs et Organismes	2 600		2 600	2 025	2 600	2 025	0	0	0	0
- Autres créances	2 571		2 571	2 571	2 571	2 571	0	0	0	0
<b>PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES</b>	0	0	0	0	0	0	100	100	4 999	4 999
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>DISPONIBILITES</b>	317 206	0	317 206	171 116	317 206	171 116	13 403	13 403	337	337
- Banques	317 206		317 206	171 116	317 206	171 116	0	0	0	0
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	322 377	0	322 377	175 712	322 377	175 712	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	322 377	0	322 377	175 712	322 377	175 712	322 377	322 377	175 712	175 712

Engagements donnés : 0 €  
 Engagements reçus : 90 000 €  
 dont legs & donations affectés : 0 €

**Fondation du Mont St Michel**  
**Compte de résultat 2013**

	2013	2012	variation 2013-2012 en %
<b>Produits d'exploitation</b>			
Dons manuels non affectés	232 275 €	121 260 €	91,6%
Dons manuels affectés			
<b>Total des collectes</b>	<b>232 275 €</b>	<b>121 260 €</b>	<b>91,6%</b>
Legs & donations	0 €	0 €	
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Annulation d'actions antérieures		0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €	0 €	
<b>Loyers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Participation charges communes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>232 275 €</b>	<b>121 260 €</b>	<b>91,6%</b>

<b>Missions sociales</b>			
Projets engagés	0 €	0 €	
<b>Charges externes</b>	<b>9 708 €</b>	<b>42 059 €</b>	<b>-76,9%</b>
<b>Charges externes missions sociales</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>84 129 €</b>	<b>20 126 €</b>	<b>318,0%</b>
Salaires et traitements		0 €	
Charges sociales		0 €	
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales	0 €	0 €	
Personnel refacturé par des tiers	71 510 €	17 711 €	303,8%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	12 619 €	2 415 €	422,5%
<b>Charges communes aux fondations abritées</b>	<b>10 646 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>112,9%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>0 €</b>	
<b>Autres charges</b>			
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>104 483 €</b>	<b>67 185 €</b>	<b>55,5%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>127 792 €</b>	<b>54 075 €</b>	

<b>Produits financiers</b>	<b>3 101 €</b>	<b>2 919 €</b>	
<b>Charges Financières</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>3 101 €</b>	<b>2 919 €</b>	<b>6,2%</b>

<b>Résultat courant</b>	<b>130 893 €</b>	<b>56 994 €</b>	<b>129,7%</b>
-------------------------	------------------	-----------------	---------------

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

<b>Résultat avant variation des fonds dédiés</b>	<b>130 892 €</b>	<b>56 995 €</b>	<b>130%</b>
--	------------------	-----------------	-------------

<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés</b>	<b>159 759 €</b>	<b>102 765 €</b>	<b>55,5%</b>
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées dont variation de l'année</b>	<b>290 652 €</b>	<b>159 759 €</b>	<b>81,9%</b>
	<b>130 893 €</b>	<b>56 993 €</b>	<b>129,7%</b>

<b>Total des Produits</b>	<b>395 136 €</b>	<b>226 944 €</b>	
<b>Total des Charges</b>	<b>395 136 €</b>	<b>226 944 €</b>	
<b>Résultat avant affectation</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

<b>dont Fonds dédiés sur subventions publiques</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
--	------------	------------	--

<b>Augmentation nette du poste réserves</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Augmentation du fonds associatif</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Dotations complémentaires</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

<b>Résultat de l'exercice après affectation</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
---	------------	------------	--

Fondation abritée du Mont St Michel  
Compte d'emploi des Ressources 2013

(1) Emplois de N°	(2) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public inscrites au résultat	(3) Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public inscrites sur N°	(4) Ressources collectées de N°	(5) Ressources collectées de N°	(6) Ressources collectées de N°
EMPLOIS	RESULTAT	Publ. inscrites sur N°	Publ. inscrites sur N°	Publ. inscrites sur N°	Publ. inscrites sur N°
RESSOURCES					
1- MISSIONS SOCIALES	12 619	12 619		235 376	235 376
1-1 Réalisées en France	12 619	12 619		232 275	232 275
- Actions réalisées directement				232 275	232 275
- Versements à d'autres organismes agissant en France					
- Accompagnement des projets	12 619	12 619			
1-2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	81 218	81 218		3 101	3 101
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	81 218	81 218		3 101	3 101
Frais Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	34,5%				
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
2-4 Frais d'information et de communication					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 646	10 646			
Frais de gestion	10 646	10 646			
Charges financières					
		104 483			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	104 483			235 376	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	200 652			197 759	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					130 823
TOTAL GENERAL	305 135			305 135	104 483
V- Part des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		104 483			104 483
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE					

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Services	Présomptions en nature	Donc en nature	TOTAL
MONTANT SOCIAL				
Frais de recherche de fonds				
Frais de fonctionnement et autres charges				
TOTAL				

# ANNEXES AUX COMPTES 2013 DE LA FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013 .....	2
NOTE 2 : DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE .....	2
NOTE 3 : PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	2
3.1 Cadre légal de référence .....	2
3.2 Principes comptables appliqués .....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations .....	3
3.2.2 Fonds dédiés .....	3
3.2.3 Traitement des legs et donations .....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	4
NOTE 4 : COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN .....	4
4.1 NOTES SUR L'ACTIF .....	4
4.1.1 Disponibilités .....	4
4.1.2 Créances .....	5
4.2. NOTES SUR LE PASSIF .....	5
4.2.1 Fonds associatifs .....	5
4.2.2 Fonds dédiés .....	5
4.2.3 Dettes .....	6
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS .....	6
5.1 Locaux .....	6
5.2 Effectifs .....	6
5.3 Contribution des bénévoles .....	7
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes .....	7
5.5 Charges administratives communes .....	7
5.6 Engagements hors bilan .....	7
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS .....	8

## **NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2013**

- La Fondation du Mont Saint-Michel a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. »
- La collecte a presque doublé entre 2012 et 2013, atteignant les 232 K€. Si les charges de personnel ont augmenté en raison du passage à temps plein de la personne salariée, les charges externes ont diminué de 77 % car les outils de communication élaborés en 2012 ont continué à être utilisés en 2013.
- Il n'y a pas eu de soutien apporté en 2013, l'essentiel des fonds collectés étant mobilisé pour le projet d'acquisition du prieuré d'Ardevon qui devrait se concrétiser en 2014. Figurent ainsi en engagements à réaliser 290 K € à fin 2013.
- La Fondation du Mont Saint-Michel a changé de présidence en 2013. Monseigneur Stanislas Lalanne a été remplacé par Monseigneur Laurent Le Boulc'h.



## **NOTE 2 : DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE**

Les Comptes de la Fondation du Mont Saint-Michel sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.



## **NOTE 3 : PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

**La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation du Mont Saint-Michel correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.**

### **3.1 Cadre légal de référence**

Les comptes annuels de l'exercice 2013 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

### 3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la fondation abritée bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation du Mont Saint-Michel comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2013. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

#### 3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

#### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

### 3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

### 3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Depuis 2012, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.



## NOTE 4 : COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

### 4.1 NOTES SUR L'ACTIF

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas d'immobilisations financières.

#### 4.1.1 Disponibilités

Détail des disponibilités :

	31/12/2013	31/12/2012
Fondation du Mont Saint-Michel	317 205,53 €	171 115,91 €

#### 4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2013	2012
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	2 600,00	2 025,00
<b>Total créances donateurs et organismes</b>	<b>2 600,00 €</b>	<b>2 025,00 €</b>
Avoir à recevoir	2 571,40	2 571,40
Produits à recevoir	0,00	0,00
<b>Total Autres créances</b>	<b>2 571,40 €</b>	<b>2 571,40 €</b>
<b>Total Créances et comptes rattachés</b>	<b>5 171,40 €</b>	<b>4 596,40 €</b>

#### 4.2. NOTES SUR LE PASSIF

##### 4.2.1 Fonds associatifs

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

##### 4.2.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés hors subventions publiques au 31/12/2012	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2012	Total des Fonds dédiés au 31/12/2012	Affectation du résultat 2013 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques	Variation des fonds dédiés sur subventions publiques en 2013	Total des Fonds dédiés au 31/12/2013 après affectation	Fonds restant à engager (hors fonds dédiés spécifiques)	Autres Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2013
159 758,63		159 758,63	130 893,05			290 651,68	290 651,68		

### 4.2.3 Dettes

	2013	2012
<b>Comptes fournisseurs</b>		
Fondation du Mont Saint-Michel	100,00	4 999,28
<b>Sous-total comptes fournisseurs</b>	<b>100,00</b>	<b>4 999,28</b>
<b>Comptes fournisseurs factures non parvenues</b>		
	0,00	0,00
<b>Sous-total factures non parvenues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>100,00 €</b>	<b>4 999,28 €</b>
	0,00	0,00
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Soutiens de projets engagés à verser</b>		
	0,00	0,00
<b>Total projets engagés à verser</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Autres dettes</b>		
Fondation du Mont St-Michel	13 402,85	337,00
<b>Total Autres dettes</b>	<b>13 402,85 €</b>	<b>337,00 €</b>
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>13 502,85 €</b>	<b>5 336,28 €</b>



## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Locaux

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas de locaux spécifiques.

### 5.2 Effectifs

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un salarié à temps partiel depuis avril 2012.

Mise à disposition de personnel						
Année	Cadres & assimilés cadres	ETP	Non-cadres	ETP	Total	Total ETP
31/12/2012	1	0,6	0	0	1	0,6
31/12/2013	1	1	0	0	1	1

### 5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2013.

### 5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 37 800 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

### 5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2013 pour la Fondation du Mont Saint-Michel à 10 646 €.

### 5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	2014					
	Apports des fondateurs	Assurances-vie	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation	Total
Fondation Mont Saint-Michel					90 000,00	90 000,00



**NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS**

		Projets engagés		Annulation partielle ou de projets		Projets nets engagés	
		Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant
Fondation Mont St Michel	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	0	0,00 €	0	0,00	0	0,00 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		12 619,33 €				12 619,33 €
	<b>Total des projets Fondation Mont St Michel</b>	<b>0</b>	<b>12 619,33 €</b>			<b>0</b>	<b>12 619,33 €</b>

Il n'y a pas eu de versement à des projets en 2013 car l'essentiel du projet de la Fondation porte sur une acquisition immobilière. En revanche, le temps consacré par la personne salariée de la Fondation à la construction même du projet a été évalué et figure en missions sociales.